



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° AO/Z00/DBA/0064/2026

**ACQUISITION D'UNE TABLE DE DÉCOUPE NUMÉRIQUE PILOTÉE PAR ORDINATEUR ET
D'UNE PIQUEUSE À FIL MÉTALLIQUE POUR RELIURE AU PROFIT DE LA BCEAO**

AVRIL 2026

PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris (France).

SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Conditions de participation

La participation au présent appel à concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du cahier des charges.

Toutefois, les sociétés impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption, les pratiques collusoires, frauduleuses ou coercitives, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

I.2. Frais de soumission

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.3. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.4. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

I.5. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

I.6. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

Ainsi, l'absence dudit document dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, le cas échéant.

I.7. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base.

I.8. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera déclarée non conforme.

I.9. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité technique, à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article I.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'examen de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés.

I.10. Vérification de la qualification des soumissionnaires

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité, du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, le soumissionnaire est déclaré non qualifié au profit de celui classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

I.11. Attribution du marché

Le marché sera attribué à un soumissionnaire dont l'offre est jugée économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse combinée des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Préalablement à l'attribution du marché, la BCEAO s'autorise de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constitue un motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle invitera le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

I.12. Publication des résultats et notification du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.13. Confidentialité

Dans le cadre de la présente procédure, chaque partie s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution de ses prestations ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne peut les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le prestataire répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer ou détruire, sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution de la présente mission ou à la date de prise d'effet de la protection, les documents, rapports et données et autres informations qu'elle juge confidentiels.

I.14. Assurance

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison.

I.15. Litiges et contestations

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES

I.16. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet l'acquisition d'une Table de découpe numérique pilotée par ordinateur et d'une Piqueuse à fil métallique pour reliure.

I.17. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué des deux (2) lots indépendants ci-après :

- Lot 1 : une Table de découpe numérique pilotée par ordinateur ;
- Lot 2 : une Piqueuse à fil métallique pour reliure.

I.18. Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite des lieux dans le cadre du présent appel d'offres.

I.19. Options

Aucune option n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

I.20. Variantes

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

I.21. Présentation des soumissions

Les offres devront comprendre les quatre **(4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.21.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **annexe I**, précisant tous les éléments de son offre. Cette lettre devra être signée par le représentant dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

NB : La non fourniture de la lettre de soumission peut être un motif de rejet de l'offre.

I.21.2. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire devra comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en **annexe II**.
- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ainsi que les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce et à l'institution fiscale ;
- une liste de marchés similaires réalisés avec la fourniture des attestations de bonne exécution y afférentes.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

I.21.3. Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- les fiches techniques décrivant les caractéristiques des équipements proposés ;
- toute autre information technique jugée utile.

I.21.4. Offre financière

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre :

- le devis détaillé indiquant le lot concerné ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Toute prestation proposée par le candidat dans son offre et pour laquelle aucun prix n'est fourni sera considérée comme incluse dans l'offre principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire.

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

I.22. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

I.23. Date et heure limite de transmission des offres

Les offres devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le **30 avril 2026 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre **“Acquisition d'une Table de découpe numérique pilotée par ordinateur et d'une Piqueuse à fil métallique pour reliure”**.

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

I.24. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int.

Les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

I.25. Délai de livraison

Le délai de livraison devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

I.26. Lieu de livraison

Les équipements sont livrés et installés au Siège de la BCEAO, sis à l'Avenue Abdoulaye Fadiga, Dakar, Sénégal.

I.27. Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire, à la demande du Prestataire, après la fourniture, l'installation des équipements et le constat de leur bon fonctionnement ainsi que la formation des agents de la BCEAO ;
- réception définitive, à la demande du Prestataire, à la fin de la période de garantie d'un an, après la levée de toutes les réserves émises et la constatation du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements livrés.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

I.28. Modalités de paiement

En cas d'attribution à l'issue du dépouillement, les modalités de règlement seront les suivantes:

- une avance de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie sera effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;
 - soixante-cinq pour cent (65%), à la livraison conforme de l'équipement, l'installation et la formation des agents, attestée par la signature du bordereau de livraison ;
 - cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou dès la réception définitive, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.
-

DEUXIÈME PARTIE : CAHIERS DES CHARGES

Lot 1 : une Table de découpe numérique pilotée par ordinateur :

Le présent cahier des charges définit les *caractéristiques minimales* pour la fourniture, l'installation, la mise en service et les tests de production d'une table de découpe numérique pilotée par ordinateur pour l'Imprimerie du Siège de la BCEAO à Dakar.

La prestation comprend :

- la fourniture d'une table de découpe de type **DUPLO PFI Blade B2+** ou équivalent,
- la fourniture du système de pilotage logiciel et matériel,
- un lot complet d'outillage de découpe et de rainage,
- l'installation, les tests de production et la formation technique sur site d'une durée minimale de dix (10) jours.

1. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DÉTAILLÉES

L'équipement doit répondre aux exigences minimales suivantes :

A. Capacités de traitement et Performance :

- **Format maximum de feuilles** : 800 x 600 mm sans repère et 790 x 590 mm avec repères vidéo au maximum,
- **Format minimum de feuilles** : 210 x 297 mm au minimum,
- **Vitesse de découpe** : jusqu'à 1 200 mm/seconde,
- **Épaisseur de coupe** : jusqu'à 6 mm selon la densité du support (papier, carton plume, PVC expansé, adhésifs, etc.),
- **Précision** : tolérance de coupe de +/- 0,3 mm.

B. Margeur et Alimentation :

- **Capacité** : 100 mm (environ 300 feuilles de 300g/m² avec possibilité de recharge en cours de production),
- **Système** : Prise papier par rampe de ventouses et soufflerie réglable en bord avant,
- **Aspiration** : Plateau de maintien du support avec trois zones d'aspiration selon le format.

C. Porte-outils et Pilotage :

- **Tête de découpe** : doit embarquer simultanément 4 outils (lame passive, lame active/tangentielle, lame oscillante et molette de rainage),
- **Système de repérage** : caméra CCD pour la lecture automatique des repères et des QR codes pour l'importation instantanée des fichiers de découpe,
- **Ordinateur PC** : l'ordinateur PC dédié au pilotage de l'équipement devra disposer des caractéristiques ci-après :
 - un écran LCD de 19 pouces ou plus,
 - un clavier AZERTY,
 - une unité centrale équipée de :
 - ◆ un processeur i5 7500 Série dual core au minimum,
 - ◆ un disque dur SSD de 1 Téraoctet (To) au minimum,
 - ◆ une mémoire RAM de 8 Giga octets au minimum,
 - ◆ trois (3) cartes réseau Ethernet pour connecter la caméra, la table de découpe et le réseau local,

- ◆ un système d'exploitation Windows 11 ou supérieur ;
- ◆ une solution logicielle standard (PFI Connect ou équivalent) permettant l'automatisation par codes couleurs suivant les formats de fichier AI/EPS, PDF, PCX, JTP, TIF, BMP, WMF, EMF, DXF, GIF, HPGL, GTP, IK, CMX, SVG, TXT.

- **Réseau** : Réseau local.

2- ACCESSOIRES

Pour la mise en service et l'exploitation initiale, les éléments suivants doivent être fournis :

- boîte de cinq (5) outils de coupe mi-chair J206,
- boîte de cinq (5) outils de coupe J208,
- lame/roulette de rainage J380 (0,63 mm),
- lame/roulette de rainage J382 (1 mm),
- lames de coupe spécifiques de types J383, J384, J385, J301 et J311-1.

3- PIÈCES DE RECHANGE

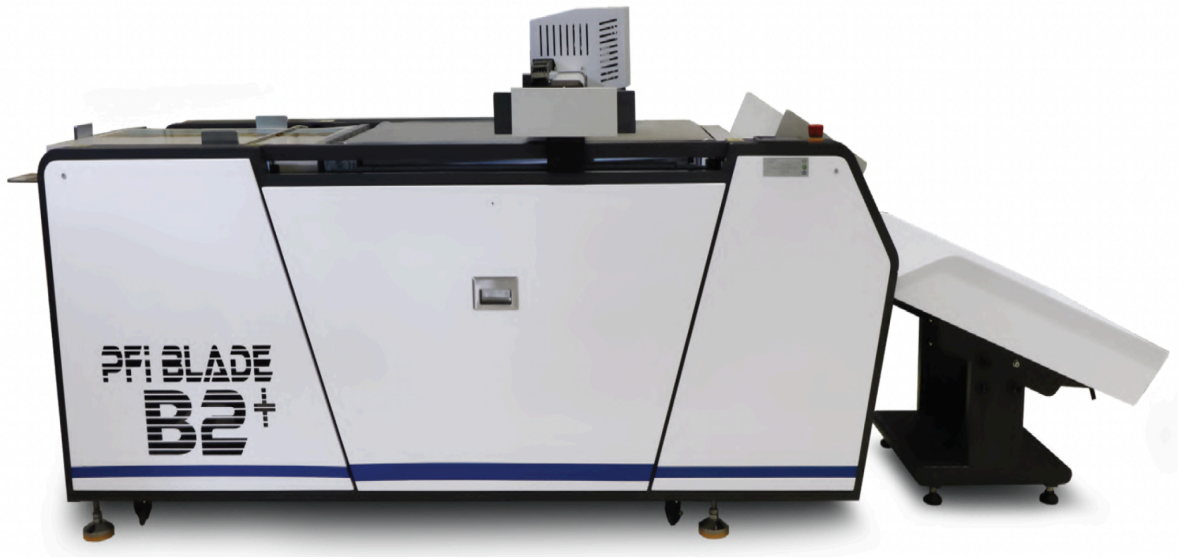
Une liste de pièces de rechange (lames supplémentaires, tapis de découpe, etc...) et des pièces d'usure seront proposées avec une évaluation financière à titre indicatif.

NB : Outre la fourniture de l'équipement alimenté sur du courant électrique 20 A/ 220-230V/50-60Hz, il est attendu de l'adjudicataire les prestations ci-après :

- **transport et logistique** : acheminement jusque dans les locaux de l'Imprimerie de la BCEAO Siège à Dakar (incoterm incluant dédouanement et livraison sur site) ;
- **habilitation** : justification de l'habilitation DUPLO et EFI des techniciens du soumissionnaire proposés pour l'installation de l'équipement ;
- **installation et tests de fonctionnement** : l'assemblage, l'installation de l'équipement ainsi que sa mise en service ;
- **support technique local** : justification d'une représentation locale à Dakar pour assurer le service après-vente après l'installation ;
- **formation** : session de formation pour les infographistes, les opérateurs et le technicien de maintenance. Cette formation s'articulera notamment autour de l'utilisation du logiciel, du fonctionnement de la machine, de la gestion de la maintenance et des tests de production en situation réelle sur l'équipement ;
- **documentation** : fourniture de la documentation officielle en français du constructeur de l'équipement proposé. Cette documentation sera composée du manuel d'utilisation, du manuel d'entretien, des schémas mécaniques et électriques. La liste des pièces de rechange (mécaniques et électriques) fait partie intégrante de la documentation.

Les spécifications techniques ci-dessus énumérées, ne sont pas limitatives. Les soumissionnaires peuvent intégrer dans leurs offres des propositions d'amélioration qui pourraient éventuellement se traduire par des options relativement aux spécifications de base.

4 - IMAGE DU MODÈLE TYPE DE L'ÉQUIPEMENT



Lot 2 : Piqueuse à fil métallique pour reliure :

Le présent cahier des charges définit les caractéristiques minimales pour la fourniture, l'installation, la mise en service et les tests de production d'une piqueuse à fil métallique (piqûre à cheval et à plat) destinée à l'Imprimerie du Siège de la BCEAO à Dakar.

La prestation comprend :

- la fourniture d'une piqueuse à une tête équipée d'une commande au pied par pédale ;
- la fourniture d'un kit de démarrage complet (bobines de fil, outillage de réglage) ;
- l'installation, les tests de production et la formation technique sur site.

1. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DÉTAILLÉES

L'équipement doit répondre aux exigences minimales suivantes :

A. Capacités de traitement et Performance :

- **Type de piquage** : Capacité de réaliser des piquages à plat (pour blocs) et des piquage à cheval (pour cahiers/brochures) grâce à une table réglable.
- **Vitesse de piquage** : Environ 200 agrafes par minute ;
- **Épaisseur de piquage (points liés)** : Jusqu'à 25 mm (permettant à l'agrafe de traverser et d'être repliée) ;
- **Épaisseur de piquage (points perdus)** : Jusqu'à 40 mm (agrafage recto/verso sans repli des pointes) ;
- **Profondeur de gorge** : 95 mm minimum pour le piquage de liasse et 290 mm minimum pour le piquage à cheval.

B. Caractéristiques du fil et de l'agrafage :

- **Fils compatibles** :
 - Fil rond : n° 21 à 30 (diamètre 0,80 mm à 0,35 mm) ;
 - Fil plat : I à VI (ex: 0,70 x 0,35 mm à 0,90 x 0,78 mm).
- **Dos d'agrafe** : Largeur standard de 14 mm ;
- Double tête d'agrafage pour la pose simultanée de deux agrafes ;
- **Option incluse** : Kit pour agrafage à boucle (diamètre 6,0 mm) pour archivage dans des classeurs.

C. Ergonomie et Alimentation :

- **Commande** : Déclenchement par pédale électrique pour libérer les mains de l'opérateur ;
- **Table de travail** : Dimensions minimales de 700 x 240 mm ;
- **Châssis** : en acier lourd ;
- **Alimentation électrique** : 230V / 50 Hz (compatible avec le réseau local) ;
- **Sécurité** : Protection de sécurité transparente au niveau de la tête de piquage.

2. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

Pour la mise en service et l'exploitation initiale, les éléments suivants doivent être fournis :

- Une bobine de fil rond standard n°24 ;
 - Une bobine de fil rond standard n°26 ;
-

- Une bobine de fil plat de 0,70 x 0,35 mm ;
- Un kit d'entretien (clés de réglage, burette d'huile).

3. PRESTATIONS ANNEXES ET LOGISTIQUE

L'adjudicataire devra assurer les prestations suivantes :

- **Transport et logistique** : Acheminement complet (Incoterm incluant les formalités de dédouanement) jusque dans les locaux de l'Imprimerie à Dakar ;
- **Documentation** : Fourniture des manuels d'utilisation et d'entretien en français ;
- **Installation** : Assemblage, raccordement et mise en service de l'équipement ;
- **Formation** : Session de formation technique pour les opérateurs (utilisation, réglage de la tête, changement de bobine) et pour le technicien de maintenance (entretien de premier niveau) ;
- **Support local** : Justification d'une capacité d'intervention technique à Dakar pour le service après-vente.

4 - MODÈLE D'IMAGE D'UNE PIQUEUSE À FIL MÉTALLIQUE (À TITRE INDICATIF)



TROISIÈME PARTIE : ANNEXES**Annexe 1 : Lettre de soumission** (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

BP 3108 DAKAR - BCEAO/SIEGE

Objet : Acquisition d'une Table de découpe numérique pilotée par ordinateur et d'une Piqueuse à fil métallique pour reliure

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour *[Indiquer l'objet de l'appel d'offres]*, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros, dont :FCFA HT/HD pour le Lot 1 etFCFA HT/HD pour le lot 2.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du *[indiquer la date limite de dépôt des offres]*.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

Annexe 2 : Fiche d'Information du Soumissionnaire (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)

Description	Détail			
Nom légal du soumissionnaire	<i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i>			
Forme juridique				
Année de création / début exercice				
Nature d'activités				
Adresse juridique, Ville, Pays				
Informations Bancaires (RIB)				
Données Administratives				
Noms	Numéro	Date de délivrance / validité	L'Autorité Signataire	
Régistre de commerce				
Capital social				
Quitus Fiscal				
Attestation de régularité sociale				
Données Financières des trois dernières années				
	Année N-1	Année N-2	Année N-3	
Bilan				
Capitaux propres				
Chiffre d'affaires				
Résultats nets				
Capacité d'autofinancement				
Références similaires				
Objet du marché	Références client	Valeur contrat	Période	Détail du marché

Signature du représentant habilité : ___

Nom et titre du signataire : ___

Nom de l'entreprise ou du groupement : _____

Annexe 3 - BORDEREAU DE PRIX

NB : Les montants des prix unitaire (P.U) et prix total (P.T.) seront en franc CFA ou en Euro.

Lot 1: Table de découpe numérique pilotée par ordinateur

N°	DÉSIGNATION	Qté	Unité	P. U.	P. T.
1	Équipement principal				
1.1	Table de découpe numérique format B2+ ou équivalent	1	Unité		
1.2	Ordinateur PC : écran LCD de 19 pouces ou plus, clavier AZERTY, unité centrale équipée d'un processeur i5 7500 Série dual core au minimum, d'un disque dur SSD de 1 Téraoctet (To) au minimum, d'une mémoire RAM de 8 Giga octets au minimum, de trois (3) cartes réseau Ethernet pour connecter la caméra, la table de découpe et le réseau local, d'un système d'exploitation Windows 11 ou supérieur, une solution logicielle standard (PFI Connect ou équivalent) permettant l'automatisation par codes couleurs et du logiciel de pilotage de la table de découpe	1	Unité		
2	Outils de coupe				
2.1	Outil de coupe mi-chair J206	5	Unités		
2.2	Outil de coupe mi-chair J208	5	Unités		
2.3	Outil de coupe J383 (lame 26")	1	Unité		
2.4	Outil de coupe mi-chair J384 (lame 45")	1	Unité		
2.5	Outil de coupe mi-chair J385	1	Unité		
2.6	Outil de coupe mi-chair J301	1	Unité		
2.7	Outil EOT mini J311-1 (lame oscillante)	1	Unité		
2.8	Molette de rainage J380 (0,63 mm)	1	Unité		
2.9	Molette de rainage J382 (1 mm)	1	Unité		
3	Garantie				
3.1	Garantie de l'équipement (table de découpe numérique B2+ ou équivalent)	1	an		
3.2	Licence du système d'exploitation Windows 11 ou supérieur	1	an		
3.3	Licence du logiciel de pilotage de l'équipement proposé	1	an		
4	Logistique et Services				
4.1	Transport maritime, dédouanement Dakar et livraison sur site dans les locaux de la BCEAO à Dakar	1	Ens.		
4.2	Installation, configuration, essais de mise en service, formation des infographistes, des opérateurs et du technicien de maintenance (10 jours minimum)	1	Ens.		
5	TOTAL HT – HD				

Lot 2 : PIQUEUSE À FIL MÉTALLIQUE POUR RELIURE

N°	DÉSIGNATION	Qté	Unité	P. U.	P. T.
1	Équipement principal				
1.1	Piqueuse de type Economy 25/40 ou équivalent avec table réglable	1	Unité		
1.2	Option commande au pied par pédale électrique	1	Unité		
1.3	Kit pour agrafage à boucle (option incluse)	1	Unité		
2	Consommables de première nécessité				
2.1	Fil rond standard n°24	1	Bobine		
2.2	Fil rond standard n°26	1	Bobine		
2.3	Fil plat de 0,70 x 0,35 mm	1	Bobine		
3	Garantie et services				
3.1	Garantie de l'équipement (pièces et main d'œuvre)	1	an		
3.2	Installation, mise en service et formation des opérateurs et du technicien de maintenance	1	Ens.		
4	Sous-total (hors taxe et hors douane (HT/HD) :				
5	Transport DAP (dans les locaux de la BCEAO Siège à Dakar)	1	Ens.		
TOTAL HT - HD (y compris transport) :					